

Relevé de conclusions du CVS du 3 octobre 2016

Salle de réunion

Etaient présents :

Mme DANEL
Mme MONOTTOLI
Mme GAUTHIER
Mme LECLERC
Mme FACHON
M. DINARQUE
Mme JAKLIMOVITCH

M. TARDY
Mme LANGBEEN
Mme GIRARDOT
Mme PRADOUX
M. SACREZ
Mme BREYNE

Etaient excusés

Mme MALLET
Mme SERON
Mme CLERQUI
Mme BARAONA
Mme VIZENEUX
M. ROBINET
Mme GOMES

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du relevé de conclusions du CVS du 7 juillet 2016
2. Point sur le chantier
3. Point sur la réorganisation des services au 1^{er} septembre 2016
4. Avis sur le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour
5. Questions diverses

Le conseil de la Vie sociale s'est réuni le 3 octobre 2016 à 13h45.

1. Approbation du relevé de conclusions du CVS du 7 juillet 2016

Le projet de compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur le chantier

Madame MONOTTOLI informe les membres du Conseil que le chantier a pris fin le 27 septembre dernier. Il reste quelques réserves à lever.

L'aménagement des derniers espaces va pouvoir débuter : salle de gymnastique, parc extérieur, salle de culte ...

→ Madame LANGBEEN prend la parole : les allées du parc vont-elles être cimentées ?

La direction explique que les allées vont rester en « grave ciment » car ce type de revêtement est moins dangereux.

3. Point sur la réorganisation des services au 1^{er} septembre 2016

Pour débiter ce point, Madame MONOTTOLI rappelle brièvement les raisons de la réorganisation et demande si les résidents ont des remarques à faire sur ce sujet.

→ Madame LANGBEEN : celle-ci soulève qu'avant la réorganisation, il y avait plus de chaleur humaine, des petits mots gentils, maintenant les équipes n'ont plus le temps.

Effectivement, les équipes ont du mal à s'adapter à ce changement. Elles ont du mal à s'organiser professionnellement et personnellement et ont tendance à ne pas respecter les fiches d'organisation mises en place afin de les aider dans ce changement. Par contre, elles sont plus nombreuses au pied du lit des résidents grâce aux nouvelles missions des agents hôteliers.

Des temps de parole en présence de Madame MONOTTOLI vont être mis en place afin de soutenir les salariés, de les accompagner et de les pousser au changement.

→ Madame GIRARDOT demande si il va y avoir un point de suivi et si le prix de l'audit a impacté le prix de journée.

Le suivi sera réalisé avec les groupes de parole mis en place prochainement et en réunion avec l'encadrement. Pour ce qui est du prix de l'audit, il a été traité en investissement donc il n'a pas impacté le tarif journalier.

4. Avis sur le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour

Ces documents seront traités au prochain conseil de la vie sociale.

5. Questions diverses

- Monsieur TARDY a des interrogations plus personnelles qui ne peuvent pas être traitées en conseil de la vie sociale
- Un rappel sur le fonctionnement et l'utilisation du tour de cou pour le parc est fait.

Madame MONOTTOLI rappelle une nouvelle fois, qu'en tant qu'employeur, elle est la garante de l'environnement sécurisant pour les salariés que ce soit sur l'EHPAD qu'au domicile des patients pour les salariés du SSIAD.

Suite à une nouvelle morsure de chien au SSIAD, madame MONOTTOLI souhaitait arrêter la prise en charge du patient. Cependant les soignants ne respectent pas non plus les procédures : lorsque le chien est détaché, le soignant ne doit pas rentrer au domicile !

Prochaine réunion le mardi 17 janvier 2017 à 13h45 dans la salle de réunion du Patio.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Madame DANIEL,
Présidente du CVS